

Des facteurs pour le diagnostic énergétique ? Un partenariat dangereux entre la Poste et le département de la Vendée



Rénovation à Treize-Vents, en Vendée - Donnet Tresse Architectes (source: Archicontemporaine)

Le Conseil national réagit à la convention signée entre le Conseil général de Vendée et le Groupe La Poste qui est destinée à former des facteurs à réaliser auprès des vendéens, un « pré diagnostic » gratuit de leur habitat pour accélérer la réalisation des travaux d'amélioration énergétique. Catherine Jacquot écrit à Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, ainsi qu'à l'Ademe, pour demander la dénonciation de ce partenariat.

Paris, le 23 janvier 2015

Madame la Ministre,

Nous avons découvert avec stupéfaction le partenariat de « recherche et développement en matière de transition énergétique » signé entre le Conseil général de Vendée et le Groupe La Poste le 17 décembre dernier. Cette convention serait destinée, précise le communiqué de presse, à former des facteurs à réaliser auprès des vendéens, un « pré diagnostic » gratuit de leur habitat pour accélérer la réalisation des travaux d'amélioration énergétique.

Cette initiative révèle tout d'abord une méconnaissance totale des enjeux de la transition énergétique et de son impact sur la protection de l'environnement que vous défendez actuellement dans le cadre du projet de loi en cours d'examen.

Il traduit aussi un manque de respect des particuliers et de leur environnement, ainsi que des professionnels que sont les 30 000 architectes qui maillent l'ensemble du territoire et les autres acteurs de la maîtrise d'œuvre, tous formés pour répondre avec une attention particulière aux besoins et attentes des usagers.

Si comme elle le souligne, l'ambition du groupe La Poste, consiste à « participer à l'aménagement du territoire » et à « conforter son rôle d'opération de service public de proximité tout en le modernisant sur des enjeux sociétaux tels que la transition énergétique », elle doit admettre que la rénovation énergétique des bâtiments c'est avant tout une mission de conception, de prescription et de réalisation : en effet, chacun sait aujourd'hui que la rénovation doit s'inscrire dans un projet global intégrant les objectifs de meilleure qualité d'usage, de confort et d'augmentation de la valeur patrimoniale des biens.

Et c'est d'ailleurs à ces conditions que les ménages décident d'entreprendre des travaux de rénovation de leur habitat.

C'est la raison pour laquelle les audits ou diagnostics préalables doivent être confiés à des professionnels qualifiés et assurés pour ces missions. A cela s'ajoute le fait que les diagnostics doivent être assortis d'un calendrier de travaux qui, s'il n'est pas respecté, peut engendrer des pathologies graves du bâtiment.

Nous ne cherchons pas ici à dévaloriser la profession de facteur qui sur le territoire joue, dans le domaine qui est le sien – le service courrier -, un rôle essentiel de lien social.

En revanche la valeur patrimoniale et culturelle de nos paysages urbains et ruraux, la qualité de nos constructions et de notre cadre bâti, sont trop fragiles pour ne pas être appréhendés par des femmes et des hommes dont c'est le métier.

N'oublions pas qu'en entreprenant ce grand chantier de rénovation, nous préparons pour les générations futures, le patrimoine de demain. Celui-ci mérite, vous en conviendrez, attention et respect.

C'est pourquoi, je vous serais vivement reconnaissante de veiller à dénoncer ce partenariat dont les conséquences peuvent être très dangereuses pour notre cadre bâti et à vous assurer qu'il ne se généralise pas sur l'ensemble du territoire.

J'ajoute enfin que nous avons, en tant qu'Institution activement participé au débat parlementaire sur le projet de la loi Transition énergétique par le dépôt de propositions d'amendements soucieux de la défense de l'intérêt public.

Je serais particulièrement heureuse d'en discuter avec vous et vous renouvelle ma demande de rendez-vous.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Catherine Jacquot
Présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes

Copie à Mme Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication